

MORNANT

Le Progrès 26/05/07

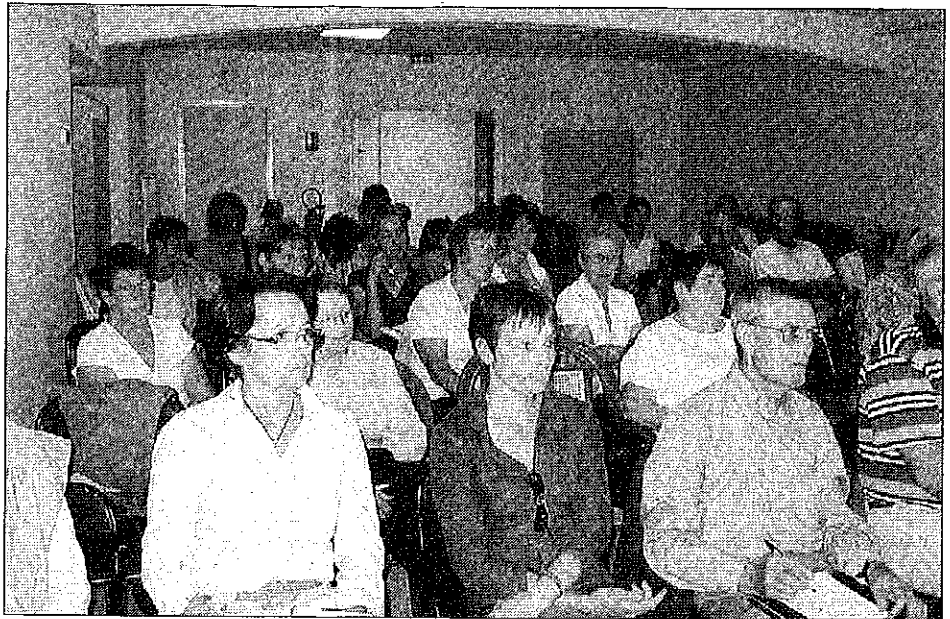
Amad : un lieu de parole et d'écoute pour les personnes âgées

Un service, aidant les personnes âgées ou leurs familles lors de placement en structure spécialisée ou lors du maintien à domicile, pourrait voir le jour

AL'INSTAR DU SIPAG (Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées) de Craponne, l'Amad (Aide et Maintien à Domicile) de Mornant envisage d'ouvrir un lieu de parole et d'écoute pour les personnes âgées et leurs proches. Invitée par Catherine Brugière, directrice de l'Amad, l'équipe composée d'un médecin gériatre, d'une psychologue et d'Edith Banducci qui dirige ce service ouvert en 1999, a expliqué le fonctionnement au public jeudi soir.

L'association labélisée

Cette équipe met tout en œuvre pour écouter et analyser la complexité d'une situation personnelle et familiale, parfois non exprimée verbalement. Puis soutenant l'élaboration d'un projet de vie au plus près des besoins de la personne âgée et de sa famille, elle va aider et accompagner la décision de maintien à domicile ou de placement dans une structure. Cette aide va passer également par l'orientation vers des partenaires sociaux. Face au « chantage » de certaines personnes âgées, à leur timidité, à leur méconnaissance et à la culpabilité de la famille, tenant compte de la réalité psychologique de chacun, ce lieu d'écoute permet de dédramatiser et d'analyser toutes les situations, d'un regard



Des élus, des personnes aidées et des bénévoles ont répondu présent

/ Photo Nadine Perronnet

neutre, bienveillant et professionnel.

L'Amad, avec ses services complémentaires dans les réponses apportées aux usagers tant par les aides à domicile que par le portage des repas ou le service de soins, se donne la mission de permettre aux personnes âgées, aux adultes handicapés ou aux malades de continuer à vivre chez elle. Elle s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de bénévoles (représentants dans les

communes) qui font le lien entre les 46 aides à domicile et les personnes aidées.

Depuis mai 2005 a été menée une démarche qualité répondant aux normes des services aux personnes à domicile et le 21 mai 2007, l'Amad a obtenu le label NF service (la 11^e dans le département du Rhône et la 106^e en France) garantissant des services appropriés, une gestion adéquate des personnels et une image de marque renforcée de l'as-

sociation. Des contrôles périodiques du maintien des dispositions et de l'amélioration de la qualité sera assuré régulièrement.

A l'étroit dans leurs bureaux de l'ancienne gendarmerie, l'association espère obtenir dans les prochains années de nouveaux locaux. C'est ce que Martine Surrel, représentant Alain Estrade, président de la Copamo dont dépend l'Amad, a assuré en fin d'assemblée générale.